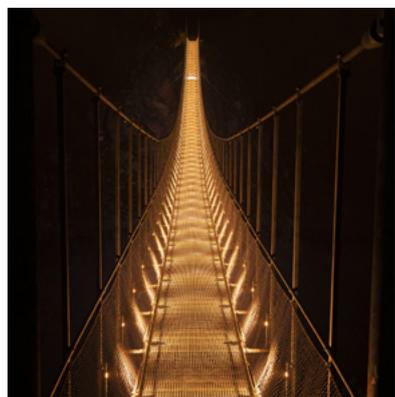


Concours
Lumières**1^{er} PRIX**

Ville de Mazamet (81)

*Passerelle himalayenne reliant les vestiges
archéologiques de l'église Saint-Sauveur au
village médiéval d'Hautpoul***2^{ème} PRIX**Communauté de communes
Maurienne Galibier (73)*Fort du Télégraphe***La 34^{ème} édition du Concours Lumières
organisé par le SERCE, met à l'honneur des
réalisations sobres et porteuses de sens**

Le premier prix du Concours Lumières 2023 est décerné à l'unanimité à la ville de Mazamet (81) pour la mise en lumière d'une passerelle himalayenne, symbole de la reconversion réussie de son territoire ; la Communauté de Communes Maurienne Galibier (73) remporte le deuxième prix pour la mise en valeur du Fort du Télégraphe. Les villes de Yerres (91) et de Lyon (69) remportent ex aequo la troisième place pour la mise en lumière du parc Budé et le projet artistique "Traverser la lumière", chacun valorisant deux sites jusqu'alors délaissés.

Alors que l'année 2022, placée sous le signe de la sobriété, a vu nombre de communes éteindre leurs éclairages, le 10 mai dernier, le jury du Concours Lumières 2023, présidé par Guy Geoffroy, Président de l'association des Éco Maires, par ailleurs Maire de Combs-la-Ville, a distingué quatre maîtres d'ouvrage, parmi les treize ayant adressé un dossier de candidature à cette 34^{ème} édition du concours.

À travers ce palmarès, les membres du jury ont tenu à démontrer combien éclairer est porteur de sens, tout en tenant compte des enjeux d'optimisation énergétique, de protection de la biodiversité et de l'intégration paysagère des projets. Ils démontrent ainsi qu'il reste possible de valoriser un territoire ou de favoriser (voire recréer !) le lien social à travers des mises en lumière durables et porteuses de sens, à condition de mener une véritable réflexion préalable, indispensable à tout projet de mise en lumière.

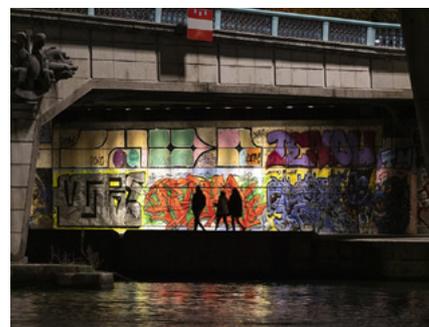
Le jury a fondé son appréciation sur différents critères tels que la cohérence du projet par rapport à son environnement, sa fonction ou encore le passé historique du site mis en lumière.

Sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, il a pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements visant à réduire son impact visuel ainsi que la réduction des nuisances lumineuses. L'exploitation et la maintenance des réalisations dans la durée ont également fait l'objet de l'attention du jury.

Les remises de prix auront lieu en région cet automne.

**3^{ème} PRIX ex aequo**

Ville de Yerres (91)

*Mise en lumière du Parc Budé**(remparts, tour de guet, grotte et cheminements)*

Ville de Lyon (69)

"Traverser la lumière"**Contact PRESSE**

Tél. : 01 45 31 20 83

angeliqua@c-commevous.com

www.c-commevous.com

Vous pouvez retrouver le palmarès en images depuis notre site internet :

serce.fr > Rubrique : **Événements/Concours Lumières**.

LE JURY

Autour de **Guy Geoffroy**,
Président du Jury,
étaient réunis pour délibérer :

Milena Chessa

Journaliste au service
"Architecture & Urbanisme"
de la rédaction du Moniteur.

Stéphane Delagneau

Conseiller municipal délégué à
l'Assainissement et à l'Éclairage
public de la ville de Longjumeau et
Chef de service Réseaux - Éclairage
public - Assainissement de Grand
Paris Seine Ouest (GPSO).

Jeremy Deville

Conseiller régional "Éclairage public"
du SERCE pour la région
Île-de-France.

Jean-Pascal Lemeunier

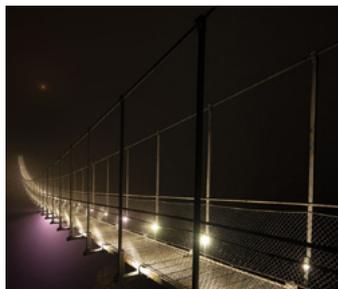
Conservateur régional des
monuments historiques Grand Est.

Benjamin Thebaud

Directeur général et Co-fondateur
de Land'Act, Agence d'urbanisme
et de paysages.



Crédits photos : ©Laurent Frezouls - ©Ville de Mazamet.



Concepteur lumière:

Non communiqué

Installateur:

SPIE CityNetworks

Équipements:

SIGNIFY

1^{er} PRIX

Ville de Mazamet (81)

Passerelle himalayenne

La **passerelle himalayenne** relie les vestiges archéologiques de l'église Saint-Sauveur au village médiéval d'Hautpoul, site protégé au titre du Code de l'environnement au regard de son caractère pittoresque. Sa structure métallique surplombe de 70 mètres de haut la vallée de l'Arnette, sur une longueur d'environ 140 mètres.

La mise en lumière valorise à la fois l'environnement immédiat du site et la structure, sans mobiliser de moyens techniques trop importants, pour en faciliter la maintenance. Dès la phase d'avant-projet, **les enjeux écologiques** ont été pris en compte, en coordination avec des associations de préservation de l'environnement, dont la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), pour déterminer les spectres lumineux et leurs orientations, les températures de couleur à privilégier, ainsi que les temporalités les plus adaptées afin de limiter l'impact de la mise en lumière sur l'environnement.

L'éclairage dynamique évolue et accompagne les différents rythmes induits par la passerelle, en accentuant les contrastes entre les pleins et les vides qui contribuent à la transparence de l'équipement dans le paysage. Ses garde-corps en grillage servent de supports aux 112 rubans LED qui s'intègrent parfaitement à la structure et la révèlent par un éclairage doux et discret.

Le jury a particulièrement apprécié la cohérence au projet, notamment en termes d'intégration environnementale et paysagère. Un juste équilibre s'en dégage, tout en discrétion. Techniquement, les précautions prises en matière d'intégration des sources, la modulation de l'intensité lumineuse et le choix des spectres lumineux contribuent grandement à la réussite de cette mise en valeur.

Entièrement programmable et pilotable à distance, **l'éclairage fonctionne du jeudi au samedi**, en boucle ce qui permet de créer des enchaînements dans des **tonalités de blancs, plus ou moins chauds**, hors événements spéciaux. **Des scénarii colorés** sont également utilisés à certaines occasions, quelques jours par an. La sélection des faisceaux lumineux, leur orientation, la faible puissance de l'installation (820 W), la programmation à 3 jours par semaine et temporisée selon les saisons, ainsi qu'une baisse de 50 % de la tension, permettent de réduire les impacts environnementaux de la réalisation. Un soin particulier a été apporté à l'intégration

des équipements (armoires, sources lumineuses, câbles) pour les dissimuler aux regards, tout en veillant à faciliter les opérations de maintenance.

À l'occasion de l'installation, la ville ayant constaté l'inadéquation des éclairages environnants préexistants (agglomération ; mise en valeur du château d'Hautpoul), a décidé **d'abaisser l'intensité de l'éclairage public** en contrebas et de **modifier la mise en valeur lumineuse du château d'Hautpoul** afin d'assurer une meilleure cohérence avec la mise en valeur lumineuse de la passerelle. Les études sont en cours.

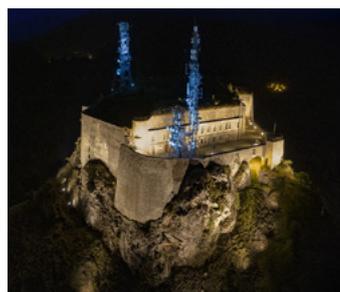


Contact PRESSE

Tél. : 01 45 31 20 83

angeliqua@c-commevous.com

www.c-commevous.com



Crédits photos : ©Aéro 360/0D0X0 - Michel Djaoui - Alban Perret - Marc Torfs.

Concepteur lumière:

Atelier Roland Jéol
(conception et design projet)

**Suivi de chantier
et études électriques:**

Abest Ingénierie

Installateurs:

Ydems - Électra Savoies

Équipements:

Meyer - Sfel

2^{ème} PRIX

Communauté de communes Maurienne Galibier (73)

Fort du Télégraphe

Perché à 1560 mètres d'altitude sur un éperon rocheux, le Fort du Télégraphe domine Saint-Michel-de-Maurienne et la vallée de la Maurienne. Il représente **un véritable enjeu touristique** pour la Communauté de communes qui a lancé un programme de valorisation du site en créant de nouveaux aménagements.

La mise en lumière spectaculaire du site résulte de la volonté des élus d'en faire un emblème du territoire, en amplifiant sa visibilité et sa notoriété, une fois la nuit tombée. *"Habillé de lumière, le fort se transforme en repère visuel qui aiguise la curiosité et incite à l'étape, devenant un formidable outil de communication à l'entrée du pays Haut-Maurienais".*

Une cinquantaine de projecteurs et de réglottes à LED, dont l'implantation a été soigneusement étudiée au préalable, révèle la citadelle, visible depuis la vallée et la route. En variant les intensités lumineuses et les teintes blanches, plus ou moins chaudes, l'éclairage modèle les volumes, retranscrit et différencie les avant-corps des parties plus en retrait, tout en recherchant une cohérence d'ensemble. L'éperon rocheux est également éclairé pour *"asseoir le fort et d'éviter qu'il ne flotte dans la nuit, isolé de son socle"*.

Les **antennes relais hertziennes** ont été intégrées au projet comme des éléments constitutifs de l'histoire du fort et éclairées en bleu, *"les ondes électromagnétiques étant souvent retranscrites dans l'imaginaire collectif en bleu"*. Leur mise en lumière, est devenue la signature même de l'éclairage du fort, attestant d'un usage du site qui perdure.

En primant cette réalisation, le Jury tient à souligner le rôle de la lumière comme vecteur de communication. Le Fort devenu "signal", devient l'enseigne lumineuse du territoire, et valorise tout autant le patrimoine historique que l'usage contemporain en termes de communication auquel il se prête. Un parti pris audacieux, qui atteste l'importance de l'éclairage en tant que vecteur d'attractivité, à travers une réalisation exemplaire en termes d'intégration paysagère et de prise en compte des enjeux environnementaux.

Conçus sous l'angle de l'**éco-responsabilité** et du **développement durable**, les faisceaux lumineux éclairent le plus justement possible. La position des projecteurs (distance, angle, hauteur) permet de réduire les déperditions de lumière vers le ciel.

Le choix de projecteurs robustes, traités spécifiquement pour le bord de mer devrait permettre de résister aux hivers enneigés.

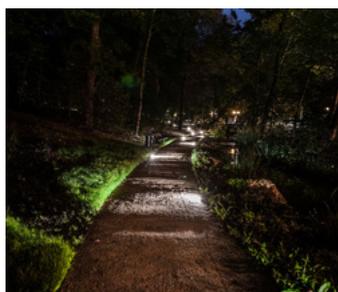


Contact PRESSE

Tél. : 01 45 31 20 83

angeliqua@c-commevous.com

www.c-commevous.com



Crédits photos : ©Clément Leroyer - Aspark Studio.

Concepteur lumière :
De Cour à Jardin

Paysagiste :
E&M Hennebicque

Installateur :
Satelec (Fayat)

Équipements :
Duralamp - Targeti - Luce & Light -
Lumteam et Griven



Crédits photos : ©Joseph Frey - Michel Djaoui.

Concepteur lumière :
Les Éclairagistes associés,
Joseph Frey

Installateurs :
Colas - Aximum

Équipements :
Luminaires Inconel Technologies

Intégrateur :
Soliled

Concepteur lumière :
SYDEV

Installateurs :
Garczynski Traploir Vendée

Équipements :
WEEF



Contact PRESSE

Tél. : 01 45 31 20 83

angeliqua@c-commevous.com

www.c-commevous.com

Cette année, le jury a attribué **deux 3^{ème} prix**, traduisant chacun une véritable volonté politique de valoriser des espaces a priori voués à rester dans l'obscurité (Espace Naturel Sensible, trame noire).

En facilitant leur appropriation par la population une fois la nuit tombée, ces deux projets affirment également **le rôle sociétal de l'éclairage** qui permet aux habitants de profiter de ces espaces, de jour, comme de nuit !

3^{ème} PRIX ex aequo

Ville de Yerres (91) *Mise en lumière du Parc Budé (remparts, tour de guet, grotte et cheminements)*

Classé **Espace Naturel Sensible (ENS)**, le parc Budé a été réhabilité pour favoriser la circulation piétonne et valoriser les éléments patrimoniaux inscrits au titre des monuments historiques : remparts, tour de guet, fontaine et fausse rivière, grotte monumentale.

La **mise en lumière, sobre et discrète** repose sur un éclairage différencié selon qu'il se trouve dans la partie urbaine, côté cœur de ville ou naturelle, en bordure de l'Yerres.

Une attention particulière a été apportée à la mise en lumière **des éléments architecturaux** et des **cheminements piétons**. Une trentaine de projecteurs et barres LED encastrés, aux optiques larges, mettent en relief, **de manière dynamique**, le mur du rempart et la tour de guet, dans des tonalités blanches pour se différencier de l'axe urbain et des ambiances utilisées dans la zone naturelle.

Des projecteurs encastrés, diffusent un éclairage rasant, de teinte blanche chaude qui sécurise les **cheminements piétonniers**, tout en préservant la biodiversité. La promenade qui ceinture le parc en encorbellement est éclairée par une main courante émettant un éclairage doux. Cette solution limite le flux arrière (côté parc), dans le respect de l'environnement, tout en sécurisant le stationnement côté rue.

Dans le parc, une douzaine de projecteurs sculptent depuis l'extérieur les éléments les plus significatifs de la grotte monumentale, créant **une ambiance douce et colorée** préservant la tranquillité de la faune à l'intérieur. Le **pilotage de l'installation** permet d'adapter les temps d'éclairage en fonction des saisons et des différentes zones.

Pour les membres du jury, un lieu non éclairé n'existe plus la nuit. En donnant un 3^{ème} Prix ex aequo à ces deux réalisations, le jury tient à saluer une certaine volonté politique, pour surmonter les obstacles et s'engager dans de tels projets, sur des sites où normalement il est a priori impossible d'éclairer. Ces deux réalisations témoignent du rôle sociétal de la lumière, à travers deux approches diamétralement opposées : la première propose une ambiance apaisée autour d'un parc, autrefois à l'abandon, désormais ouvert sur la ville et crée du lien entre les quartiers; la seconde propose une expérience sensorielle et ludique, produisant un spectacle urbain qui transfigure un espace délaissé, en un lieu de passage réinventé et sécurisé, tout en respectant la trame noire associée à la Saône.

Ville de Lyon (69) "Traverser la lumière"

Dans le cadre de son **3^{ème} Plan Lumière**, la ville de Lyon souhaite apporter des réponses adaptées à la diversité des quartiers, en tenant compte de leurs usages. **"Traverser la lumière"** est un projet artistique qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement des bas Ports du quartier de Confluence. Ce lieu, plutôt austère, est dédié aux mobilités douces.

La maîtrise de l'impact du projet d'éclairage sur l'environnement a été la priorité du projet conçu en **Eco conception Lumière** et **Haute Qualité Environnementale (HQE®)**. Il répond à la fois aux objectifs d'économies d'énergie de la ville, tout en éclairant les mobilités douces et en respectant la trame noire le long de la Saône, en n'éclairant ni vers le ciel, ni vers l'eau. L'éclairage public installé sur le quai haut est très puissant et il permet par réflexion d'éclairer indirectement le quai bas, de sorte que ni les ponts, ni les berges ne nécessitent un éclairage dédié.

Cette **mise en lumière interactive et dynamique** repose sur les déplacements et la vitesse des passants. Les culées des trois ponts portent une ligne de luminaires, chacun équipé de 4 LED, de couleur blanc chaud, qui n'éclairent que les surfaces verticales des butées. Chaque luminaire est asservi à un détecteur de mouvements à ultrasons et un dispositif de pilotage et de programmation permet de **créer un rideau de lumière, intense mais fugace** (de 4 à 25 secondes), qui sécurise en même temps les déplacements. Trois séquences ont été programmées, durant lesquelles les intensités lumineuses varient de 20 % du crépuscule jusqu'à 23 h, puis de 10 % de 23 h à l'aube. Durant les "vagues lumineuses", déclenchées par le passage d'un piéton, d'un cycliste ou d'un coureur, l'intensité s'élève à 100 %.



Crédits photos : ©Garczynski Traploir Vendée.

Une **mention spéciale** a également été décernée au **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SYDEV)** pour la mise en lumière du Mont des Alouettes (commune des Herbiers - 85).

Cette réalisation, toute en sobriété et en élégance, a été effectuée dans le cadre d'une approche durable (véhicule et nacelle électrique), en réutilisant, place pour place, les emplacements et gaines existantes d'une précédente installation, sans porter préjudice au site.

Contact SERCE

Marielle Mourgues : m.mourgues@serce.fr - Tél. 01 47 20 69 45
serce.fr - www.metiers-electricite.com

